

Semaine internationale des zones humides Ramsar



Ateliers - Séminaire technique - Animations



20 - 25 mai 2024

Ile de La Réunion - France



La semaine internationale des zones humides Ramsar est co-organisée par



Avec le soutien financier



Avec l'appui technique



En partenariat avec



Bienvenue zot tout à La Réunion !

En organisant la semaine internationale des zones humides Ramsar, dans le cadre des 5 ans de labellisation de l'Etang de Saint-Paul, le Groupement d'intérêt public de la Réserve Naturelle Nationale de l'Etang de Saint-Paul et ses partenaires vous invitent à découvrir et comprendre les riches et complexes zones humides de notre territoire. Installées sur le littoral, au coeur des mi-pentes ou dans les hauts de La Réunion, nos terres d'eau se révèlent être des trésors uniques pour notre territoire et ses habitants. Garanties de la vivacité des écosystèmes et de la vie des êtres humains, nos zones humides sont fragilisées par notre mode de vie et les effets du changement climatique.

Cet évènement ambitieux nous rappelle notre responsabilité en matière de connaissance, de protection et de valorisation des zones humides à l'échelle mondiale. Les Réunionnais, les Réunionnaises et les acteurs institutionnels de notre île prennent leur part dans ce défi majeur, lorsque nous savons que les zones humides disparaissent trois fois plus vite que les forêts.

Première du genre, cette semaine internationale valorisera les expériences scientifiques, techniques et citoyennes issues des territoires de trois océans (Indien, Atlantique et Pacifique), d'Afrique australe et de France hexagonale. Elle sera notre contribution pour la future conférence des parties sur les zones humides Ramsar qui se tiendra au Zimbabwe en 2025.

Je vous souhaite de célébrer la beauté et la fragilité des zones humides du monde en cette semaine de travaux intenses !

Martine GAZE,
Présidente du Groupement d'Intérêt Public
de la Réserve Naturelle Nationale de l'Etang de Saint-Paul

Depuis 2010, Ramsar France, en partenariat avec le gestionnaire d'un site Ramsar de France, organise un séminaire annuel qui réunit les animateurs et gestionnaires de sites Ramsar français, ainsi que les structures qui œuvrent pour la préservation des zones humides au niveau national, voire international.

Cette 16^{ème} édition est particulière puisqu'il s'agit de la première fois qu'il a lieu en Outre-Mer, alors que ces territoires représentent environ 80% de la biodiversité française.

Il s'intègre cette année dans un programme plus large, qui comprend un atelier spécifique pour les ultramarins, et la constitution d'une initiative régionale Ramsar pour les pays de l'Afrique australe.

Profitez donc de ce séminaire extra-ordinaire pour découvrir les richesses de nos zones humides hexagonales, ultramarines et des pays de l'océan indien ; et bien sûr toujours apprendre, échanger, partager !

Jérôme BIGNON
Président de Ramsar France - Membre honoraire du Parlement

Un évènement responsable et engagé, inscrit au cœur de la transition écologique et sociale de notre territoire !



Pour l'hébergement

4 hôtels écolabellisés avec les standards européens (Clé verte ou Ecolabel européen) ont été sélectionnés. Ces établissements sont particulièrement engagés pour la préservation de la ressource en eau et la sobriété énergétique.

Pour les déplacements

Des navettes bus ont été mises en place pour assurer les liaisons entre l'aéroport et les hôtels, ainsi qu'entre les hôtels et les différents lieux du séminaire. La mobilisation des transports en commun participe à la réduction des emballages sur notre île, à la réduction des gaz à effet de serre et des particules fines.

Contre les déchets et le gaspillage alimentaire

La priorité a été donnée aux **gourdes, aux fontaines à eau (avec bonbonnes consignées), aux contenants en verre et consignés et à de la vaisselle réutilisable** (bol, couverts, vannes et gobelets). Les barquettes du vendredi 24 midi étaient toutes compostables. Aucune vaisselle à usage unique n'a été utilisée.

Sur le 3 jours de séminaire, pour 250 participants, c'est l'équivalent d'une **poubelle de 50 litres de déchets alimentaires qui ont été produits**. Ces déchets ont été valorisés dans une station de biocompostage. Les aliments restants ont été donnés à des associations caritatives.

Pour les souvenirs

Le sac offert aux participants a été fabriqué entièrement à La Réunion à partir de **tissus de récupération** par une entreprise de l'économie sociale et solidaire.

Le porte-badge a été confectionné à partir de **paille de chouchou** (christophine) provenant de Salazie (Est de La Réunion). Du tissu de récupération a permis les finitions. **Chaque porte-badge a été tressé à la main et a nécessité 6H30 de travail**. Aucune matière plastique n'a été utilisée pour cet objet.

La tisane bio, la confiture bio, la limonade bio, le galabé et les biscuits sont issus d'exploitations agricoles familiales et de petites entreprises locales. Nous avons ainsi soutenu une agriculture locale et rémunératrice pour les producteurs.

Pour le papier

Aucun programme papier n'a été imprimé. Par ce geste, nous participons concrètement à la préservation des ressources (bois et eau) et de l'énergie. Le papier utilisé pour les portes-badges était du papier recyclé certifié ecolabel européen.

Pour l'alimentation

Nous avons favorisé autant que possible **les produits issus de l'agriculture locale et bio**. Les restaurateurs choisis sont reconnus pour leur engagement en matière de protection de la nature et d'impact social.

Semaine internationale des zones humides Ramsar

Le programme

20 > 21 mai 2024

Les ateliers du 4^{ème} Plan national milieux humides – Volet Outre-mer

Co-organisés par le Pôle Relais Zones Humides Tropicales et le Ministère de la Transition écologique et de la cohésion des territoires.

A destination des acteurs des milieux humides de l’Outre-mer français
L’espace Tamarun – Saline les bains – 8h30 > 17h00

Le 4^{ème} plan national en faveur des milieux humides sur la période 2022–2026 a été lancé. Sa « déclinaison » en outre-mer, en définissant les acquis, besoins et priorités de chaque territoire sera élaborée à La Réunion avec les acteurs ultra-marins pendant deux jours.



© Jean Willy OLIVIER – GIP RNNESP



© Cédric HOA KOU – GIP RNNESP

Les ateliers Sarri

Co-organisés par NatureXpairs et l’Office Français de la Biodiversité

A destination des points focaux Ramsar des pays d’Afrique australe
Salle de conférence de l’Hôtel Alamanda – Hermitage les bains

L’initiative SARRI (Southern Africa Ramsar Regional Initiative) regroupe l’Afrique du Sud, Botswana, Eswatini, Lesotho, Madagascar, Maurice, Mozambique, Namibie, Seychelles, Tanzanie, Zambie, Zimbabwe.

La France, au travers de l’Office Français de la Biodiversité et du Ministère de la Transition écologique et de la cohésion des Territoires apporte un soutien pour opérationnaliser SARRI, en nouant un partenariat avec MedWet et NatureXpairs, afin de s’appuyer sur leurs expériences et expertises.



Orchidée Arnottia mauritiana

© Aurélien CROZEMARIE - GIP RNNESP



Mare à boue

© Rudy NORMAND - GIP RNNESP

Semaine internationale des zones humides Ramsar

Le programme

22 > 24 mai 2024

Tables rondes et sorties de terrain

La restauration des zones humides dans un contexte de changement climatique



Pointe des Trois-Bassins

© Jean Willy OLIVIER - GIP RNNESP



Gecko vert des Hauts

© Jean-François BEGUE - GIP RNNESP

8h45  **Accueil et café**

9h15  **Discours d'ouverture**

- > **Martine GAZE**, présidente du Groupement d'Intérêt Public RNN Etang de Saint-Paul
- > **Jérôme BIGNON**, président de l'association Ramsar France
- > **Sébastien GUYON**, 2^{ème} adjoint à la mairie de Saint-Paul
- > **Gilles HUBERT**, vice-Président au Conseil départemental de La Réunion
- > **Erica BAREIGTS**, conseillère régionale et Présidente de l'Agence Régionale de la Biodiversité
- > **Zebedee NJISUH**, représentant Afrique du Secrétariat de la convention de Ramsar
- > **Philippe MALIZARD**, sous-préfet de Saint-Paul

10h00  **Table ronde # 1: La lutte contre les espèces exotiques envahissantes dans un contexte de changement climatique**

- > **Clément QUETEL**, Site Ramsar des Terres Australes et Antarctiques Françaises (France)
- > **Fabienne PUYO-SAVARY**, Site Ramsar des Marais d'Orx – Landes (France)
- > **Bongani ZUNGU**, Site Ramsar de False bay (Afrique du Sud)

11h15  **Pause-café**

11h45  **Table ronde # 2: Les impacts du changement climatique sur la restauration des zones humides**

- > **Kévin LELARGE**, Site Ramsar du Pinail – Vienne (France)
- > **Liliane PARANY**, Madagascar National Parks, (Madagascar)

13h00  **Déjeuner sur le parvis du Musée Stella Matutina**

14h30  **Table ronde # 3: La restauration des zones humides pour lutter contre l'érosion côtière et la submersion marine**

- > **Stéphanie FLECKINGER** et **Thomas ROGELJA**, CA Territoire de l'Ouest – La Réunion (France)
- > **Clément LELABOUSSE**, Site Ramsar de l'île Europa et TAAF (France)
- > **Stéphan ARNASSANT**, Site Ramsar de Camargue – Gard (France)

15h45  **Pause-café**

16h15  **Table ronde # 4: La restauration des zones humides pour limiter les inondations**

- > **Pascal HOARAU**, Site Ramsar de l'Etang Saint-Paul – La Réunion (France)
- > **Luc BARBIER**, Site Ramsar du Marais Audomarois – Pas-de-Calais (France)

18h00  **Visite libre du Musée Stella Matutina**

19h30  **Dîner sur le parvis du Musée Stella Matutina**

21h30  **Fin de la journée – Retour en bus vers les hôtels**



© Territoire de l'Ouest

***Le cas de la zone humide de l'Hermitage :
un exemple de gestion coordonnée du continuum terre-mer***

Circuit co-animé par le Territoire de l'Ouest, la Mairie de Saint-Paul et le GIP Réserve Naturelle Nationale Marine de La Réunion

Le déjeuner aura lieu au restaurant La Marmite à l'Hermitage

Equipements à prévoir :

chapeau, gourde, lunettes de soleil, lotion anti-moustique, crème solaire, chaussures de marche

Déplacement à pied toute la journée (6 km maximum)

8H30 : Départ des hôtels (en bus ou à pied)

9h00 : Début de la journée de terrain

FOCUS 1

Protéger les populations et la biodiversité avec le Programme d'aménagement et de prévention des inondations (PAPI).

FOCUS 2

La restauration de la zone humide dans le cadre du projet REMHOM.

FOCUS 3

La lutte contre les Espèces Exotiques Envahissantes : expérimentation d'un nouveau dispositif de lutte intégrée.

FOCUS 4

La restauration et valorisation de la frange littorale boisée de l'Hermitage les bains: accompagnement de l'érosion du trait de côte et reconquête de la Biodiversité.

FOCUS 5

L'écosystème du récif corallien de la Réserve Nationale Marine de La Réunion soumis aux impacts du bassin versant et de l'urbanisation du littoral.

17h00 : Fin de la journée de terrain - Retour aux hôtels

19h30 : Repas des terroirs au Jardin d'Eden à l'Hermitage



***Le site Ramsar de l'Étang de Saint-Paul :
Une zone humide au coeur de la ville***

Circuit co-animé par le GIP RNN Etang de Saint-Paul, le Conseil départemental de La Réunion, l'école Louise Siarane et l'Office National des Forêts

© Giovanni PAYET - GIP RNNESP

Le déjeuner aura lieu au restaurant Le Moulin à eau sur le Tour des Roches

Equipements à prévoir :

chapeau, gourde, lunettes de soleil, lotion anti-moustique, crème solaire, bottes.

Déplacement en bus et à pied toute la journée (2 km maximum)

8H00 : Départ des hôtels

9h00 : Début de la journée de terrain - Maison de la Réserve Etang de Saint-Paul

FOCUS 1

La restauration de la prairie humide de Savanna :
lutter contre les espèces exotiques envahissantes pour limiter les inondations

FOCUS 2

Les viviers de Savanna : un exemple d'aménagement
à vocation pédagogique pour tous en zone humide protégée

FOCUS 3

La ressource en eau : un enjeu majeur pour la fonctionnalité de la zone humide

FOCUS 4

L'aire terrestre éducative de l'aval de l'Étang de Saint-Paul :
un exemple de mobilisation du jeune public pour la zone humide Ramsar

FOCUS 5

La reconquête de la forêt de submangrove et la mise en cohérence
des documents de gestion d'une zone humide et d'une forêt.

17h00 : Fin de la journée de terrain - Retour en bus vers les hôtels

19h30 : Repas des terroirs au Jardin d'Eden à l'Hermitage



***La lagune de l'Etang Salé et l'Etang du Gol :
des zones humides littorales fortement anthropisées***

Circuit co-animé par la CIVIS, la mairie de l'Etang-Salé, la mairie de Saint-Louis, Pilathetis le Conservatoire du littoral, l'Institut de Biomimétisme et la Fédération de pêche de La Réunion

© Sébastien HERMANN - CIVIS

Le déjeuner aura lieu au Case de Bel-Air à Saint-Louis

*Equipements à prévoir :
chapeau, gourde, lunettes de soleil, lotion anti-moustique, crème solaire, bottes.*

Déplacement en bus et à pied toute la journée (4 km maximum)

8H00 : Départ des hôtels
8h30 : Début de la journée de terrain

FOCUS 1

La lagune de l'Etang Salé : Le défi de la gestion du bassin versant et de l'intégration de la zone humide dans un milieu fortement urbanisé.

FOCUS 2

L'aménagement de la zone humide littorale de l'Etang du Gol : construire l'équilibre entre ouverture au public et préservation de la biodiversité de zone humide.

FOCUS 3

Accompagnement et mobilisation de la population locale pour la préservation de l'Etang du Gol

FOCUS 4

Les actions de la Fédération de pêche sur l'Etang du Gol pour la connaissance et la préservation de la faune aquatique réunionnaise.

FOCUS 5

La restauration écologique à l'Etang du Gol : atelier de plantation et démonstration d'engins de travaux en milieu aquatique

17h00 : Fin de la journée de terrain - Retour en bus vers les hôtels
19h30 : Repas des terroirs au Jardin d'Eden à l'Hermitage

Le programme
22 > 24 mai 2024
Tables rondes et sorties de terrain

Jeudi 23 mai

Journée de terrain # 4 – Est de La Réunion

Les zones humides des hauts de La Réunion : A la découverte de la forêt humide d'altitude et de la pandanaie

Circuit animé par le Parc National de La Réunion

Le déjeuner aura lieu à la Maison du Parc national à La Plaine des Palmistes

*Equipements à prévoir :
vêtement de pluie, chapeau, gourde, lunettes de soleil,
lotion anti-moustique, crème solaire, bottes.*

Déplacement en bus et à pied toute la journée (5 km maximum)

7H00 : Départ des hôtels

8h30 : Début de la journée de terrain

FOCUS 1

L'approche paysagère du corridor naturel
"Piton des Neiges – Piton de la Fournaise" depuis le col de Bellevue

FOCUS 2

La pandanaie : un milieu naturel rare et fragile soumis
à de nombreuses pressions anthropiques.

FOCUS 3

Bébour, site emblématique des milieux naturels de montagne du centre de l'île

17h00 : Fin de la journée de terrain – Retour en bus

19h30 : Repas des terroirs au Jardin d'Eden à l'Hermitage



**Les zones humides des hauts de La Réunion :
A la découverte de la pandanaie et du Grand Etang**

Circuit animé par le Parc National de La Réunion

Le déjeuner aura lieu à la Maison du Parc national à La Plaine des Palmistes

*Equipements à prévoir :
vêtement de pluie, chapeau, gourde, lunettes de soleil,
lotion anti-moustique, crème solaire, bottes.*

Déplacement en bus et à pied toute la journée (5 km maximum)

7H00 : Départ des hôtels
8h30 : Début de la journée de terrain

FOCUS 1

L'approche paysagère du corridor naturel
"Piton des Neiges - Piton de la Fournaise" depuis le col de Bellevue

FOCUS 2

Le Grand Etang, zone humide de moyenne altitude repaire
d'une diversité biologique rare et ses milieux naturels

FOCUS 3

La pandanaie : un milieu naturel rare et fragile soumis
à de nombreuses pressions anthropiques.

17h00 : Fin de la journée de terrain - Retour en bus
19h30 : Repas des terroirs au Jardin d'Eden à l'Hermitage

8h45  **Accueil et café**

9h00  **Table ronde # 5 : La mobilisation de la société civile et des communautés locales dans la restauration**

- > **Classe de l'Aire Terrestre Educative de l'Ecole Louise Siarane** – La Réunion (France)
- > **Fany MALLARD et Lorenzo ARDUINO**, Société Nationale de Protection de la Nature (France)
- > **Jean-Claude LABROSSE**, Point focal Ramsar (Seychelles)
- > **Dalton GIBBS**, Site Ramsar de False bay (Afrique du Sud)

10h15  **Pause-café**

10h45  **Table ronde # 6 : La coopération et les réseaux pour améliorer les actions de gestion**


- > **Gaëlle VANDERSARREN**, Pôle Relais Zones Humides Tropicales (France)
- > **Bastien COÏC**, Association Ramsar France (France)
- > **Ntiaie LTSEAPO**, Point focal Ramsar (Lesotho)

11h45  **Signature de la Déclaration de La Réunion – Initiative SARRI**

- > **Sibongile MAVINBELA**, Communauté de développement de l'Afrique australe(SADC)
- > **Ntiaie LTSEAPO**, Point Focal Ramsar (Lesotho)
- > **Zebedee NJISUH**, représentant Afrique du Secrétariat de la convention de Ramsar (Suisse)

12h00  **L'actualité des zones humides en France**

- > **Pierre-Edouard GUILLAIN**, Ministère de l'écologie (France)

12h30  **Clôture du séminaire**

- > **Vanessa MIRANVILLE**, vice-présidente au développement durable de la CA Territoire de l'Ouest
- > **Jérôme BIGNON**, président de l'Association Ramsar France
- > **Martine GAZE**, présidente du Groupement d'Intérêt Public RNN Etang de Saint-Paul

13h00  **Déjeuner sur le parvis du Musée Stella Matutina**

14h00  **Fin du séminaire – Retour en bus vers les hôtels**



Chevalier aboyeur (*Tringa nebularia*)



Mova (*Tilipariti tilliaceous*)

Semaine internationale des zones humides Ramsar

Les zones humides Ramsar françaises de l'Océan indien

Etang de Saint-Paul – La Réunion

Terres Australes et Antarctiques françaises

Ile Europa

Vasière des Badamiers – Mayotte





Terres Australes et antartiques françaises

© Quentin DORCHYMONT - TAAF



Vasière des Badamiers

© Conservatoire du littoral



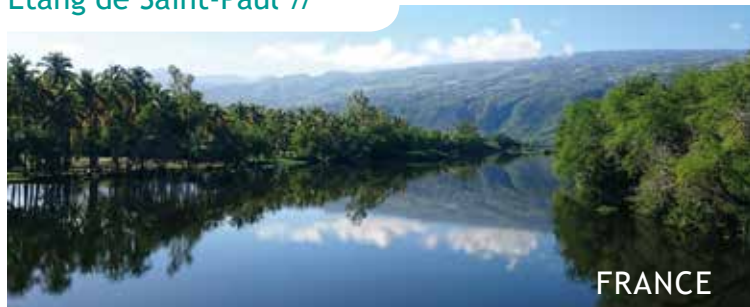
Ile Europa

© Nelly GRAVIER - TAAF



SITE RAMSAR
NUMÉRO
2398

Étang de Saint-Paul //



Surface :
485 ha

Date d'inscription :
15 juillet 2019

Coordonnées :
20° 59' S 55° 17' E

Résumé

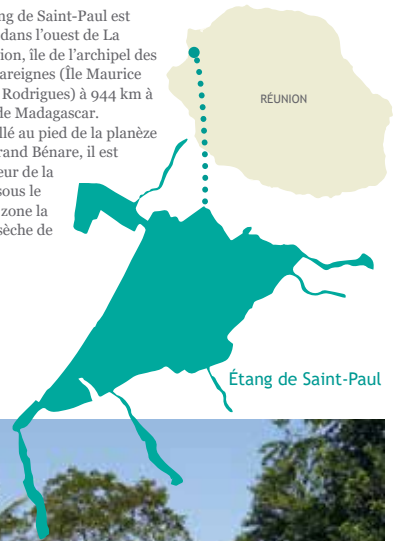
L'Étang de Saint-Paul est le plus grand étang littoral des côtes réunionnaises et la plus grande zone humide de l'archipel des Mascareignes, avec une superficie de plus de 400 hectares. Ancienne baie comblée sous l'action de la sédimentation marine et détritique, pour devenir au fil du temps une plaine alluviale, il a la particularité d'être la majeure partie du temps isolé de la mer par la présence d'un cordon dunaire qui obstrue son embouchure. Cet environnement particulier et riche, accolé à la « Baie du meilleur ancrage » (la baie de Saint-Paul) et aux falaises mortes de la planèze du Grand Bénare, a été le lieu de l'installation des premiers habitants de La Réunion.

Importance internationale

Outre son aspect géologique remarquable, sa diversité en espèces et en habitats fait de l'Étang de Saint-Paul l'un des sites les plus riches de l'île. Il est principalement constitué de communautés végétales typiques des zones humides, telles que les papyraies, les typhaies, les prairies hygrophiles et les reliques de sub-mangrove. La faune est composée de nombreuses espèces indigènes de La Réunion et des Mascareignes, dont une ichtyofaune et une avifaune remarquable, complétée d'oiseaux migrateurs de longue distance. Ce site a une importance particulière à l'échelle de l'Océan Indien pour le nombre d'espèces menacées qui y trouvent un lieu de nourrissage, de chasse, de reproduction ou de protection.

Localisation générale

L'Étang de Saint-Paul est situé dans l'ouest de La Réunion, île de l'archipel des Mascareignes (Île Maurice et Île Rodrigues) à 944 km à l'est de Madagascar. Installé au pied de la planèze du Grand Bénare, il est au cœur de la côte sous le vent, zone la plus sèche de l'île.



Services rendus par les zones humides

L'Étang de Saint-Paul est une zone tampon entre les apports hydriques du plus grand bassin versant de la commune (plus de 106 km²) et le relargage de ces eaux dans la mer, qui permet en période pluviale la protection de la ville de Saint-Paul contre les inondations. Vaste zone d'épuration de la masse d'eau, il constitue le plus grand réservoir d'eau potable de la commune avec la présence de 7 forages pour un prélèvement annuel moyen de 8 millions de m³. Enfin, il a permis l'installation des premières communautés humaines de l'île, puis des activités socio-économiques telles que l'agriculture (mangues, piments, cocotiers, maraîchage...), la pêche et l'éco-tourisme.

Facteurs défavorables

Le site se trouve au cœur même de la ville de Saint-Paul, incluse dans une aire urbaine de plus de 100.000 habitants : la pression anthropique y est donc très importante. Le bâti urbain se situe à proximité immédiate, certaines habitations ne sont pas reliées à un système d'évacuation des eaux usées fonctionnel et les activités agricoles sont nombreuses dans tout le bassin versant mais également à proximité immédiate du site. L'envahissement par les espèces exotiques flottantes comme la jacinthe d'eau et la laitue d'eau, et terrestres comme l'encens, la liane papillon ou le tamarin d'Inde est la cause principale de perte de la biodiversité de l'Étang de Saint-Paul.



Quatre espèces représentatives du site



MOVA
(*Tilipariti tiliaceus*)

Présent dans les Mascareignes, le Mova est une espèce indigène protégée de La Réunion. Cette malvacée, appelée aussi Mahot bord de mer, porte des feuilles glabres en forme de cœur et des fleurs jaune en cloche. Pourvont atteindre plus d'une dizaine de mètres de haut, il est le rare témoin des formations boisées halophiles d'arrière plage, dites de sub-mangrove.



BOIS DE PAILLE-EN-QUEUE
(*Monarrhenus pinifolius*)

Arbuste rupicole des ravines de la zone semi-sèche, le bois de paille-en-queue est une espèce endémique protégée de La Réunion. Proche parent d'une autre espèce protégée de l'île, *Monarrhenus salicifolius*, ce buisson d'environ un mètre s'en distingue par ses feuilles au limbe étroit qui rappellent celles du pin, d'où son épithète *pinifolius*. Les fleurs tubulées de couleur rose à mauve sont groupées en capitules.



BUSARD DE MAILLARD
dit PAPANGUE
(*Circus maillardi*)

Seul rapace nicheur de La Réunion, le Papangue est une espèce endémique de l'île et protégée depuis 1989. D'une envergure moyenne d'un mètre, l'oiseau présente un plumage au dimorphisme sexuel très marqué. Il se nourrit de rats, d'oiseaux et de reptiles de petite taille qu'il chasse à très faible hauteur au-dessus de la végétation. Deux couples nicheurs ont été observés au cœur de l'Étang de Saint-Paul depuis plusieurs années.



HÉRON STRIÉ
dit BUTOR
(*Butorides striata*)

Espèce protégée, le héron strié est un oiseau nicheur présent du littoral, des cours d'eau et des étangs de l'île. Oiseau discret et solitaire, il porte un plumage de couleur gris et strié de vert. Il se nourrit de poissons, d'amphibiens et d'invertébrés grâce à son long bec. Sur l'Étang de Saint-Paul, la population de butor est estimée à une cinquantaine d'oiseaux.



Biodiversité

Le site est un réservoir identifié de biodiversité à La Réunion : la flore et la faune présentes sont caractéristiques des zones humides, milieux rares sur le littoral réunionnais. La mosaïque des habitats naturels hygrophiles permet de soutenir des populations animales diversifiées, en particulier en ce qui concerne les arthropodes, les oiseaux, et les poissons. Dans les ravines du site, dès les premiers mètres en amont de l'étang et presque sans transition, la végétation devient sèche et abrite des reliques de la forêt semi-xérophile originelle de la côte sous le vent. 29 espèces végétales et 11 espèces animales menacées ont été recensées sur le site à ce jour.



La Convention de Ramsar

La Convention relative aux zones humides, couramment appelée Convention de Ramsar, est un traité intergouvernemental mondial fournissant le cadre de l'action nationale et de la coopération internationale pour la conservation et l'utilisation durable des zones humides et de leurs ressources. C'est le seul traité mondial consacré à un écosystème particulier.



Gestion et conservation

- Le site de l'Étang de Saint-Paul est classé sur 447 hectares en Réserve Naturelle Nationale depuis le 2 janvier 2008. A ce titre, sa gestion est cadrée dans le Plan de gestion 2024-2033, et mise en œuvre par le GIP RNNESP.
- Les principales actions de gestion concernent la lutte contre les plantes exotiques envahissantes qui obstruent les canaux et empêchent la lumière de pénétrer dans l'eau, ou qui modifient en profondeur les habitats naturels du site.
- Le gestionnaire accompagne également les agriculteurs, les riverains, les pêcheurs et tous les porteurs de projets autour du site, pour leur permettre d'exercer leur activité durablement, dans le respect de cet environnement exceptionnel.
- Les ravines du site bénéficieront d'un Plan de gestion adapté, à la mesure des enjeux et des usages présents sur ces espaces.



Réserve naturelle nationale des Terres australes françaises //



SITE RAMSAR
NUMÉRO
1837



Surface :
2 270 000 ha

Date d'inscription :
15 septembre 2008

Coordonnées :
43° 07' S 63° 51' E

Résumé

Les Terres australes françaises, composées des trois districts de Crozet, Kerguelen, et Saint-Paul et Amsterdam, sont situées au cœur de l'océan Austral. En raison de leur origine océanique, de leur isolement extrême et des contraintes climatiques caractéristiques des zones subantarctique et subtropicale (vents forts et températures constamment basses), ces îles abritent une flore et une faune spécifiques qui présentent des adaptations originales et un endémisme prononcé. Placées sous la très forte influence de l'océan, les Terres australes françaises sont le siège d'interactions étroites entre les milieux marins et terrestres essentielles au maintien d'importantes populations d'oiseaux et mammifères marins.

Importance internationale

Découvertes tardivement (XVIII^e siècle) et éloignées des centres d'activités humaines, les Terres australes françaises constituent de véritables sanctuaires pour la faune et la flore. Elles abritent la diversité spécifique d'invertébrés et de plantes la plus importante des îles subantarctiques et celle des oiseaux et mammifères marins figure parmi les plus riches de la planète. Site d'exception pour la conservation de l'avifaune mondiale, ces îles hébergent plus de 50 millions d'oiseaux issus de 47 espèces dont 4 sont endémiques et 12 sont considérées comme menacées sur la Liste rouge mondiale de l'UICN. Considérée comme l'un des derniers lieux de « naturalité » au monde, ces territoires jouent un rôle majeur dans le maintien de la biodiversité au niveau mondial.

Localisation générale

Ce site Ramsar se situe au sud de l'océan Indien, entre les « Quarantièmes rugissants » et les « Cinquantièmes hurlants », à mi-chemin entre l'Afrique-du-Sud et l'Australie.

Archipel Crozet : **46° 25' S 51° 00' E**
Îles Kerguelen : **49° 15' S 69° 35' E**
Île Amsterdam : **37° 50' S 77° 32' E**
Île Saint-Paul : **38° 72' S 77° 53' E**



Services rendus par les zones humides

Les zones humides sont omniprésentes sur les Terres australes françaises, la pluviométrie y étant élevée et les influences océaniques importantes. Selon leur localisation, elles prennent la forme d'habitats divers : habitats herbeux, *fell-fields*, habitats boueux enrichis par la présence d'oiseaux et mammifères marins, communautés de fougères ouvertes ou fermées, tourbières, etc. Ces zones humides offrent des habitats aux oiseaux et mammifères marins, et permettent le développement d'espèces de flore et d'invertébrés. Les tourbières sont par ailleurs des lieux de fixation du carbone et d'épuration de l'eau. Ces zones revêtent, enfin, un intérêt culturel important, dans la mesure où elles représentent un des derniers lieux de « naturalité » au monde, qui conserve le caractère sauvage de son patrimoine naturel original.

Facteurs défavorables

Les habitats natifs et humides sont menacés par les espèces végétales et animales introduites dont l'action présente un risque de dégradation physique du milieu, de régression des espèces natives par prédation et/ou compétition, et d'uniformisation des paysages. Ces menaces sont accentuées par les changements globaux : l'augmentation des températures et la diminution des précipitations risquent de favoriser le développement des espèces introduites au détriment des espèces natives, adaptées à des environnements froids, humides, venteux et exempts de prédateurs.



Quatre espèces représentatives du site



CANARD D'EATON
(*Anas eatoni*)

Endémique des archipels Crozet et Kerguelen, le canard d'Eaton est présent en hiver dans les zones humides côtières ou insulaires pour y occuper les prairies côtières avec plans d'eau peu profonds. En été, les individus se dispersent dans les terres et occupent une grande variété d'environnements humides (cours d'eau, lacs, mares, prairies humides, etc.).



ALBATROS D'AMSTERDAM
(*Diomedea amsterdamensis*)

Cet albatros est endémique de l'île Amsterdam. Sa nidification est restreinte au Plateau des tourbières dans les hauteurs de l'île. Bien qu'en progression, la population de l'albatros d'Amsterdam reste à des niveaux très bas avec seulement 30 à 40 couples reproducteurs chaque année.



RANUNCULUS MOSELEYI
(*Ranunculus moseleyi*)

Endémique des îles Kerguelen, *Ranunculus moseleyi* est observée exclusivement en milieu humide en bordure de mares ou d'étangs pouvant s'assécher temporairement.

PRINGLEOPHAGA CROZETENSIS
(*Pringleophaga crozetensis*)

Endémique de l'archipel Crozet, les papillons sans aile *Pringleophaga crozetensis* sont présents dans tous les biotopes de l'archipel, que ce soit sous les pierres, dans la végétation rase ou dans les zones humides. La réduction alaire est une adaptation biologique commune chez les invertébrés natifs des Terres australes françaises, en réponse aux vents forts qui balaient régulièrement les îles (vol complexe et très énergivore) et à l'absence de prédateurs naturels (comportement de fuite inutile).



Dessin : M. Prat / Timbre : Service philatélique des TAAF

Gestion et conservation



Le site Ramsar fait partie intégrante du périmètre de la réserve naturelle des Terres australes françaises. La gestion du site est confiée au préfet, administrateur supérieur des Terres australes et antarctiques françaises, qui s'appuie sur le Comité consultatif et le Conseil scientifique de la réserve naturelle.

Le plan de gestion de la réserve naturelle, rédigé par les TAAF en collaboration étroite avec la communauté scientifique, fixe les orientations de gestion sur le site Ramsar. Sur le terrain, les agents de la réserve naturelle mettent en œuvre les actions du plan de gestion en collaboration avec les laboratoires de recherche, soutenus par l'Institut polaire français Paul-Emile Victor (IPEV), qui assurent à ces actions un cadre scientifique d'excellence.



Biodiversité

Le site accueille 47 espèces d'oiseaux dont quatre endémiques (le canard d'Eaton, l'albatros d'Amsterdam, le prion McGillivray et le cormoran de Kerguelen), trois espèces de pinnipèdes (otarie à fourrure d'Amsterdam, otarie à fourrure de Kerguelen, éléphants de mer), six espèces de cétacés (dont le dauphin de Commerson et l'orque) et 36 espèces de plantes à fleur natives.



La Convention de Ramsar

La Convention relative aux zones humides, couramment appelée Convention de Ramsar, est un traité intergouvernemental mondial fournissant le cadre de l'action nationale et de la coopération internationale pour la conservation et l'utilisation durable des zones humides et de leurs ressources. C'est le seul traité mondial consacré à un écosystème particulier.

Île Europa //



SITE RAMSAR
NUMÉRO
2073



FRANCE

Surface :
205 800 ha

Date d'inscription:
27 octobre 2011

Coordonnées :
22° 21'S 40° 21'E

Résumé

L'île Europa fait partie, aux côtés de Juan-de-Nova, Glorieuses, Bassas-da-India et Tromelin, des îles Éparses de l'océan Indien. Ces cinq îles constituent depuis 2007 le cinquième district des Terres australes et antarctiques françaises (TAAF), collectivité d'outre-mer administrée par un préfet, administrateur supérieur. L'île Europa est un grand atoll d'origine volcanique de 6 à 7 km de diamètre, pour une superficie terrestre d'environ 28 km² et 47 km² de superficie récifale.

Importance internationale

Les habitats naturels marins et terrestres, dont la mangrove d'Europa qui s'étend sur plus de 700 ha, sont dans un état de conservation exceptionnel et ont valu au site son classement au titre de la convention de Ramsar. Avec plus de 800 000 couples d'oiseaux marins nicheurs, Europa héberge près du quart des effectifs recensés dans le canal du Mozambique. L'île abrite également de nombreuses espèces patrimoniales, menacées ou endémiques.

Localisation générale

Europa est la plus méridionale des îles Éparses, elle se situe à 300 km au sud-ouest du cap Saint-Vincent (Madagascar) et à 550 km des côtes du Mozambique.



L'île Europa

Services rendus par les zones humides

À l'échelle de l'océan Indien, Europa est un vrai réservoir de biodiversité. De nombreuses espèces rares et menacées, y effectuent tout ou partie de leur cycle de vie (alimentation, reproduction, repos). Europa abrite des noyaux de populations d'espèces à partir desquels les individus se dispersent (oiseaux marins, tortues marines, poissons, coraux...). Les conditions environnementales favorables permettent également l'accueil de nouvelles populations d'espèces. Europa est considérée par la communauté scientifique comme un laboratoire à ciel ouvert unique pour l'étude de l'évolution naturelle des écosystèmes insulaires et des changements globaux.

Facteurs défavorables

La présence d'espèces exotiques envahissantes est la principale menace directe qui pèse sur les milieux insulaires. La présence de rats (*Rattus rattus*) menace à court ou moyen terme les populations d'oiseaux marins et de reptiles terrestres d'Europa. L'invasion par le choca (*Purcraea foetida*), espèce végétale originaire d'Amérique du Sud, perturbe également les écosystèmes naturels de l'île et les espèces animales associées.

L'île Europa, comme tous les milieux insulaires, est également menacée par les changements globaux (élévation de la température des océans et du niveau de la mer, acidification des océans, augmentation de la fréquence des cyclones, etc.) qui font notamment peser un risque majeur sur les espèces marines inféodées aux eaux de l'île.



Quatre espèces représentatives du site



PHAÉTON À BEC JAUNE
(*Phaethon lepturus europae*)

Le phaéton à bec jaune d'Europa est une sous espèce endémique de l'île. 800 à 1 000 couples se reproduisent sur l'île tout au long de l'année. L'espèce qui niche au sol est menacée par la présence du rat qui prédate ses œufs et ses poussins.



TORTUE VERTE
(*Chelonia mydas*)

Europa constitue le plus important site de ponte de tortues vertes de tout l'océan Indien. Chaque année, entre 2 000 et 11 000 tortues viennent pondre sur les plages sableuses de l'île.



EUPHORBE
(*Euphorbia stenoclada*)

La forêt d'euphorbe (euphorbaie) s'étend sur plus de 600 ha. Elle abrite plusieurs colonies d'oiseaux marins et les deux espèces endémiques de reptiles de l'île. La diversité entomologique y est très élevée et la majorité des 43 espèces floristiques indigènes peut y être observée.



SCINQUE AUX LABIALES TACHETÉES
(*Trachylepis maculilabris infralineata*)

Le scinque aux labiales tachetées est un reptile endémique d'Europa. Avec une population estimée entre 25 000 et 50 000 individus, l'espèce est classée vulnérable sur la liste rouge française de l'UICN.

Biodiversité

Le site compte...

- 94 espèces végétales dont 43 indigènes et 4 supposées endémiques ;
- 103 espèces d'insectes dont 19 endémiques ;
- 4 espèces de reptiles terrestres dont 2 endémiques ;
- 8 espèces d'oiseaux marins nicheurs ;
- 2 espèces d'ardéidés reproductrices dont le très menacé crabier blanc (classé en danger sur la liste rouge mondiale de l'UICN) et 12 espèces de limicoles migratrices et hivernantes régulières ;
- 2 espèces de tortues marines ;
- 390 espèces de poissons, dont 13 espèces de requins et 3 de raies ;
- 141 espèces de cnidaires (coraux, anémones et méduses).



Gestion et conservation

L'île bénéficie d'un plan d'action environnemental qui sera prochainement associé à un plan de gestion quinquennal (2017-2021). Les agents de la collectivité des TAAF et leurs partenaires scientifiques mettent en œuvre des opérations de monitoring environnemental (suivi des espèces patrimoniales, suivi des habitats naturels). Les usagers (militaires en détachement, autorités, touristes) sont accompagnés et sensibilisés et un plan de zonage des activités est à l'étude.

Depuis 2013 un plan de lutte contre le choça (espèce végétale exotique envahissante) est mis en place par les TAAF en partenariat avec le Conservatoire botanique de Mascarin et les Forces armées de la zone Sud Océan Indien avec pour objectif l'éradication de l'espèce à l'horizon 2025. Une réflexion sur la faisabilité d'un plan d'éradication du rat et de la chèvre est engagée par la collectivité pour enrayer le déclin de la biodiversité observé sur l'île.



Le Convention de Ramsar

La Convention relative aux zones humides, couramment appelée Convention de Ramsar, est un traité intergouvernemental mondial fournissant le cadre de l'action nationale et de la coopération internationale pour la conservation et l'utilisation durable des zones humides et de leurs ressources. C'est le seul traité mondial consacré à un écosystème particulier.



SITE RAMSAR
NUMÉRO
2002

Vasière des Badamiers //



FRANCE

Surface :
115 ha

Date d'inscription :
27 octobre 2011

Coordonnées :
12° 47' S 45° 16' E

Résumé

Le site est une vasière de faible profondeur fermée sur une grande partie par une bande rocheuse envasée, vestige d'un ancien récif, la séparant du lagon. L'estran est partiellement colonisé par des secteurs de mangrove. Unique site mahorais labellisé Ramsar, la vasière accueille la plus grande diversité d'oiseaux d'eau recensés à Mayotte et s'intègre au corridor écologique de l'archipel des Comores. Elle a la particularité d'être à la fois un site urbain, dans la continuité de la ville de Labattoir, et un réservoir de biodiversité.

Importance internationale

Le site est reconnu d'importance internationale car il abrite de nombreux oiseaux d'eau, à l'instar des milliers de sternes voyageuses qui se regroupent sur les banquettes de sable durant l'été austral. La vasière est aussi une zone de reproduction et d'alimentation essentielle pour le héron de Humblot qui est en danger mondial d'extinction. Au total, 56 espèces d'oiseaux fréquentent ce site. La mosaïque d'habitats accueille d'innombrables crustacés, poissons, mollusques et insectes, dont l'une des trois espèces de mygales de Mayotte.

Localisation générale

Le site est situé à l'ouest de Petite-Terre, entre les villes de Dzaouzi et Labattoir, à Mayotte, dans le canal du Mozambique.



Vasière des Badamiers

Services rendus par les zones humides

La vasière des Badamiers est une zone lagunaire unique à Mayotte, dont l'intérêt patrimonial et écologique est fort : c'est un écosystème diversifié à forte productivité, servant de zone de refuge, de reproduction et d'alimentation pour de nombreux oiseaux d'eau et marins, mais aussi pour les poissons (juvéniles), les tortues, etc. Elle joue aussi un rôle important comme réceptacle et épurateur des effluents terrestres et urbains, assurant un filtrage des eaux avant leur arrivée dans le lagon, réduisant la sédimentation susceptible de l'affecter. Le site est intégré dans le tissu économique et social de la commune de Dzaoudzi-Labattoir (marché, bureaux, restaurant...). Facile d'accès, bordée par la route, la vasière est fréquentée toute l'année par les habitants de Mayotte et les visiteurs. Un sentier de découverte a été aménagé à cet effet en 2010 par le Conservatoire du littoral.



Facteurs défavorables

La vasière est un véritable réceptacle des sources potentielles de perturbation environnementale : rejets d'eaux pluviales et d'eaux usées, en particulier dans sa partie sud-est. De manière globale le principal risque environnemental est lié à l'envasement progressif, principalement lié à l'extension de l'urbanisation en bord de mer et aux phénomènes d'érosion littorale d'origine naturelle ou anthropique. Enfin les usages de ce milieu (pêche artisanale, agriculture traditionnelle) restent limités, mais certaines activités de loisirs (kayak, voile, pêche à pied) sont en forte augmentation. Le plan de gestion du site intègre ces problématiques dans l'objectif d'encadrer ces nouvelles pressions.

Quatre espèces représentatives du site



IDIOCTIS INTERTIDALIS
(*Idioctis intertidalis*)

Il s'agit d'une des trois espèces de mygales de Mayotte, la seule vivant dans la zone intertidale de la vasière des Badamiers. Elle y occupe des trous dans les roches friables, qu'elle obture avec un opercule lors de la marée haute. Cette espèce se rencontre à Madagascar, aux Comores et aux Seychelles.



DROME ARDEOLE
(*Dromas ardeola*)

Aussi appelé pluvier crabier, cet oiseau mesure environ 40 cm. C'est un limicole noir et blanc très caractéristique avec son gros bec disproportionné par rapport à la tête. Il a de longues pattes gris bleu. Nicheur possible, il hiverne à Mayotte en petit nombre. Sa répartition mondiale étant restreinte, il mérite une attention particulière, sa population ici pourrait représenter 1 % de la population mondiale.



HÉRON DE HUMBLLOT
(*Ardea humbloti*)

D'une taille pouvant atteindre un mètre, ce héron se distingue par sa couleur uniformément gris foncé, sans les zones blanches que peut avoir le héron cendré. Rare et très localisé, il est endémique de Madagascar. Cette espèce est en danger, avec une population mondiale estimée entre 1 000 et 3 000 individus.

PETIT PAILLE-EN-QUEUE
(*Phaeton lepturus*)

Seul oiseau marin sédentaire nicheur de Mayotte, sa population ne dépasse pas quelques dizaines d'individus sur toute l'île. L'adulte possède le corps blanc immaculé. Il est reconnaissable à son large trait noir en forme de virgule inversée, qui entoure ses yeux. Ses ailes longues et pointues permettent un très bon aérodynamisme en mer. Son nom vernaculaire « paille-en-queue » est dû à ses longues plumes caudales.



Gestion et conservation

Le site est propriété du Conservatoire du littoral, établissement public qui a pour mission d'acquérir les espaces fragiles et remarquables des rivages français, afin de les protéger de l'urbanisation et les ouvrir au public. La gestion quotidienne est assurée par le Département de Mayotte. Le site fait l'objet d'un plan de gestion dont les principaux objectifs sont de compléter les connaissances naturalistes, historiques et culturelles du site, d'améliorer les qualités environnementales et sanitaires de la vasière et de sensibiliser le public et les acteurs locaux à la fragilité de cette zone humide exceptionnelle.



Biodiversité

La mosaïque d'habitats (herbiers de phanérogames marins, mangrove, vasière, beach rocks) favorise la présence de nombreuses espèces : vingt-deux espèces d'oiseaux ont été recensées, dont huit sédentaires, quatorze migrateurs, cinq nicheurs. Citons parmi eux le petit paille-en-queue (*Phaeton lepturus*) ou le héron de Humblot (*Ardea humbloti*).

Le site abrite également *Pteropus comoriensis*, une sous-espèce de roussette endémique des Comores, ainsi qu'une des trois espèces de mygales de Mayotte, (*Idioctis intertidalis*). Enfin, les zones de mangrove sont caractérisées par des peuplements importants et denses de poissons, de crustacés et de bivalves.



La Convention de Ramsar

La Convention relative aux zones humides, couramment appelée Convention de Ramsar, est un traité intergouvernemental mondial fournissant le cadre de l'action nationale et de la coopération internationale pour la conservation et l'utilisation durable des zones humides et de leurs ressources. C'est le seul traité mondial consacré à un écosystème particulier.



Semaine internationale des zones humides Ramsar Animations grand public

Vendredi 24 Mai

Sur le Port de Saint-Gilles – Place de la Baleine,
en partenariat avec les Ports de Plaisance Ouest

Projection de films : Mettons les zones humides en ter, à 18h
Films : Trésor Caché ; Bichiques à La Réunion ; Le mystérieux voyage des oiseaux de rivage

Samedi 25 Mai

Sur le Tour des Roches

En partenariat avec l'Office de Tourisme de l'Ouest

Zarlou les Bassins Cachés du Tour des Roches, à 8h

A La Réserve Naturelle Nationale Etang de Saint-Paul

En partenariat avec le GIP RNN Etang de Saint-Paul

Visites guidées en kayak à 9h et 13h

Visite guidée de la prairie humide de Savanna à 8h30

A l'Hermitage

En partenariat avec le Territoire de l'Ouest

Balade-découverte de la zone humide de l'Hermitage à 9h

A La Grotte des Premiers Français à Saint-Paul

En partenariat avec la Mairie de Saint-Paul

> Ateliers de sensibilisation aux zones humides

> Atelier tressage de coco, stand de maquillage

> Balade ethnobotanique et repiquage plant' pèi à 10h, 13h et 14h30

> Lecture de contes en plein air à 16h

A la médiathèque de Leconte de Lisle

En partenariat avec la Mairie de Saint-Paul

Projection : "Histoires d'eaux - La forêt humide de la Spree" à 14h

Non aim nout
ter do lo !

Infos et réservations

www.reserve-etangstpaul.fr

En partenariat avec



Informations pratiques



© Laurent DEBODES - GIP RNNESP

Libellule Urothemis edwardsii

Les hébergements

Les participants seront hébergés aux hôtels suivants :

- > **Résidence Archipel** *** 9, chemin de la Cheminée, Grand Fond, Saint-Gilles-Les-Bains – Tel : (+262) 0262 24 05 34
- > **Hôtel Exsel Alamanda** ** 81, avenue de Bourbon, Hermitage les bains – Tel : (+262) 0262 33 10 10
- > **Exsel Ermitage boutique hotel** *** 40, avenue de la Mer – Hermitage les bains – Tel : (+262) 0262 24 50 25
- > **Hotel Dina Morgabine** *** 80 Bis Rue des Engagés, Bruniquel, La Saline les Bains – Tel : (+262) 0262 61 88 88
- > **Résidence Tropik appart hotel** *** 102, Avenue de Bourbon – l'Ermitage , 97434 Saint-Gilles les Bains – Tél : (+262) 0262 22 53 53

Les déplacements

Des navettes bus seront mises à disposition entre les hôtels et les différents lieux des ateliers et séminaires

Les lieux des ateliers et du séminaire

Les ateliers du Plan national Milieux humides – Volet Outre auront lieu à l'espace Tamarun – 8, rue des Argonautes. 97434 Saint-gilles-les-bains, Saint-Paul

Les tables rondes du séminaire se dérouleront à l'auditorium de Stella Matutina – 6, Allée des Flamboyants 97424 Piton Saint-Leu

La restauration sur le temps du séminaire

Le mercredi 22 midi et soir et le vendredi 24 midi, les repas se tiendront sur le parvis du Musée Stella Matutina à Saint-Leu
Le jeudi 23 mai soir, le repas du terroir se tiendra au Jardin d'Eden, 155 route nationale l Hermitage – Saint-Gilles-Les-Bains

Après le séminaire

Si vous avez la bonne idée de prolonger votre séjour dans l'Ouest de La Réunion, les propositions d'escapades ne manquent pas, n'hésitez pas à contacter l'office de tourisme pour quelques idées...

OFFICE DE TOURISME DE L'OUEST DE LA REUNION

accueil@ouest-lareunion.com

Tél: (+262) 02 62 42 31 31

www.ouest-lareunion.com

Contacts

Giovanni PAYET – Directeur-adjoint du GIP RNNESP – Tel : (+262) 06 93 22 55 96 – g.payet@reserve-etangstpaul.fr

Bastien COÏC – Directeur de l'association Ramsar France – Tel : (+33) 07 80 98 83 06 – ramsarfrance@gmail.com

Emmanuelle SARAT – Coordinatrice à NatureXpairs – Tel: (+33) 06 29 67 50 05 – emmanuelle.sarat@naturexpairs.org

Gaëlle VANDERSARREN Coordinatrice du Pôle Relais Zones Humides Tropicales – Tél : (+590) 690 20 18 75 – gaelle.vandersarren@uicn.fr

Non dim nou
ter do lo !



Réserve Naturelle
ETANG DE SAINT-PAUL

Groupement d'Intérêt Public

50, rue Anatole Hugot - Savanna
97460 SAINT-PAUL - ILE DE LA REUNION

Téléphone : (+262) 0262 80 23 00
accueil@reserve-etangstpaul.fr

www.reserve-etangstpaul.fr